

Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 22 Mars 2019

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 22 Mars 2019, à partir de 9h00, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

Etaient présents :

La Présidente :

Bénédicte MARTIN

Les membres titulaires :

Jean-Christophe ABRY

Perrine CHARVOLIN-VOLTA

Laura MARTINEZ

Etait invitée :

Marie DECOUZ

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 Février 2019

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société

A la date du 15/03/2019 :

> Carnet de commandes :

2.2 M€ (dont 100 k€ de contrats européens, hors Carnot)

> Carnet de négociation :

4.5 M€

> Facturation (au 28/02/2019):

1 M€

> Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est très saine.

3. Mise en place de la participation au titre de l'année 2018

Une participation sera distribuée aux salariés suite aux résultats de l'exercice 2018. Après une information collective auprès des représentants du personnel, une information individuelle sera envoyée aux salariés afin de choisir les modalités de versement de cette participation.

4. Questions diverses

Aucune question n'a été soulevée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 9h30.

La prochaine réunion du CE aura lieu le Mardi 30 Avril 2019 à 9h00.

A Ecully, le 22 Mars 2019,

Jean-Christophe ABRY
Secrétaire du CE Centrale Innovation